

16 Provinces

Haut-Ogooué/Département de la Lébombi-Leyou/Chefferie

Paul Ndjoumba investi à la tête du canton Lébombi-Lékédi



Paul Ndjoumba installé dans son fauteuil de chef de canton par le gouverneur Jacques Denis Tsanga...



...Il reçoit ensuite les attributs du pouvoir.

N.O.
Franceville/Gabon

À la suite de sa nomination dans le registre des auxiliaires de commandement, Paul Ndjoumba a été installé récemment comme chef du canton Lébombi-Lékédi, par le gouverneur de la province du Haut-Ogooué, Jacques Denis Tsanga, au village Djoutou, non loin de Sucaf, dans le département de la Lébombi-Léyou. L'installation a eu lieu au cours d'une cérémonie à laquelle ont pris part le pré-

fet de la Lébombi-Léyou, Joël Andoucka, le président du Conseil départemental, Georges Yangari, quelques directeurs provinciaux d'administrations locales et les populations des regroupements des villages. Comme il est de tradition, le nouveau chef de canton a reçu, à la suite de son installation officielle, les attributs du pouvoir des mains de l'autorité provinciale, sous les acclamations de ses administrés. Il s'agit, rappelle-t-on, de la médaille de chefferie, du drapeau de la République ainsi que le décret de sa

nomination. Occasion pour Jacques Denis Tsanga, de lire et d'expliquer au nouveau chef les missions qui lui incombent désormais, conformément au décret 724, le concernant. « Le chef de canton est le représentant de l'Etat dans sa circonscription administrative. Il a sous sa responsabilité les chefs de regroupements et les chefs de villages. Il est le représentant du gouverneur et du préfet, il est le trait d'union entre les populations et les responsables administratifs. Il répercute toutes les instructions don-

nées par les autorités à l'ensemble des populations. Il est aidé dans son rôle par les chefs de regroupements et les chefs de villages. Il doit également assurer la police administratives, dans le développement économique et la gestion de l'environnement, le règlement de certains problèmes coutumiers. Cependant, il devra le faire avec beaucoup de sagesse, de justice et d'impartialité. Parce que le chef de canton n'est pas le chef d'un clan ou d'une ethnie, c'est le chef de toute la population, il doit veiller au rendu équitable de ses déci-

sions », lui a signifié le gouverneur. Paul Djoumba est un vieil administratif, pour avoir exercé près de 20 ans durant au Conseil départemental de la Lébombi-Léyou. D'abord comme secrétaire général, puis comme vice-président de cette institution. Raison pour laquelle, le gouverneur du Haut-Ogooué s'est assuré de sa capacité à mener le canton dans la paix, la sérénité et dans l'esquisse du développement économique. « Vous devez avoir de bonnes relations avec les opérateurs économiques,

et les motiver à venir s'installer dans la région, parce que c'est une zone suffisamment fertile, où on peut promouvoir une activité agricole ou commerciale », a conseillé M. Tsanga au nouveau chef. Conscient des lourdes fonctions qui sont désormais les siennes, tout en remerciant les autorités pour le choix porté sur sa personne, Paul Djoumba a alors sollicité l'encadrement, le soutien et les orientations du gouverneur pour mener à bien les missions qui lui incombent dorénavant.

Brèves de Booué

Pas un pas sans herbe dans la ville
Booué, chef-lieu du département de la Lopé, ressemble actuellement à un campement. Dans tous les coins et recoins, de l'herbe. Au point où l'on en est à se demander ce que font la municipalité et même les Boouésiens eux-mêmes. Même la Journée citoyenne qu'ils auraient pu mettre à profit pour se débarrasser, un tant soit peu, de cette végétation qui donne à la commune un décor peu reluisant, n'a pas l'air d'être adoptée ici. Jusqu'à quand cette situation?



Ambulance en panne
Les responsables du centre médical de Booué ne savent plus à quel saint se vouer pour évacuer leurs malades à Makokou. Cela fait, en effet, plusieurs mois que l'unique ambulance de leur établis-

sement est en panne. La hiérarchie qui aurait été informée de cette situation préoccupante, n'a pas encore réagi face à ce qui apparaît pourtant comme une urgence. Pendant ce temps, plusieurs personnes meurent, faute parfois d'être transportées vers une structure médicale mieux équipée que le modeste centre médical local.



Deux dates pour le monument aux morts
Si la date du 17 août 1960 est bien marquée au bas et sur la face arrière de ce mausolée aux morts pour la patrie, au Quartier Central de Booué, les habitants ne comprennent pas pourquoi, au bas de la face avant du même monument, ses concepteurs ont marqué celle du 12 mars 1968. Une date qui rappelle plutôt la

création du Parti démocratique gabonais (PDG), au pouvoir.



Voiries municipales en déclin



Les voiries de Booué n'échappent pas au

mauvais état général du réseau routier national, tant les automobilistes éprouvent toutes les peines du monde à y circuler. La constat, plus grave, est que si rien n'est fait entre-temps pour mettre un terme à la dégradation continue de ces infrastructures, l'unique axe qui relie le centre-ville à la gare de la Société d'exploitation du transgabonais (Setrag), sera coupé.

Panneau à refaire

Ce panneau ayant visiblement fait son temps, demande à être rafraîchi, à défaut d'être remplacé. Erigé à l'un des carrefours du quartier Ntsia, il indique la direction de la gare ferroviaire (g) et celle du centre-ville. Si, en journée, il est presque illisible, la nuit, pour une ville qui manque d'éclairage public, il est quasiment inexistant.

